

A la dernière heure, m'arrive le compte rendu de la solennité de Muret. Je le résume en quelques mots.

Les félibres de la Maintenance d'Aquitaine tenaient à Muret, dimanche dernier, 12 octobre, leur assemblée annuelle, sous la présidence de leur syndic, M. le comte de Toulouse Lautrec, à l'occasion de l'inauguration d'un monument du combat livré le 12 septembre 1213 sous les murs de la ville par les croisés de Simon de Montfort.

C'est sur l'emplacement où la tradition place le champ de bataille et l'endroit où fut tué le roi Pierre II d'Aragon, — cet endroit garde encore le nom de quartier d'Aragon, — qu'a été érigée, à l'aide d'une souscription des habitants de Muret et des membres du Félibrige, l'obélisque commémoratif. L'une des faces porte l'inscription suivante :

BATAILLO DE MURET,
LE 12 DE SEPTEMBRE DE L'AN 1213
DINS LÉ PRÉSENT TERRADOU,
LÉ REY PEYRE II D'ARAGON
Y HOUSQUET TUAT
EN COUMBATTEN COUNTRO SLMOUN DE MONTFORT.

LA BILO DE MURET
ET LES FÉLIBRES D'AQUITANIO
AN ENHARTAT LA PEYRO
D'AQUESTE MOUNUMENT
LE 12 DOCTOBRE 1884.

Le spectacle est grandiose et solennel. — Au premier plan, la magnifique plaine qui se déroule de Muret à Seysses, de la Louge à la Garonne, dont le monument occupe à peu près le centre, avec les teintes automnales de la campagne à demi verdoyante. Au fond, dans le lointain de l'horizon du Midi, les cimes, déjà blanchies en partie par la neige, des pics Pyrénéens, La scène apparaît éclairée par un chaud soleil qui, providentiellement, ajoute son éclat à celui de la Fête.

La cérémonie est ouverte par un discours languedocien de M. le président Henry. Il a donné là avec une parfaite convenance de langage, sa véritable signification à cette fête : ce n'était la glorification ni des vainqueurs, ni des vaincus. Tout en rendant un digne hommage à ceux qui sont morts pour la défense de leurs foyers, il s'est applaudi des conséquences favorables qu'avait eues cette journée pour le travail de l'unité française ; mais, dans l'intérêt même du patrimoine littéraire de la nation, il a affirmé l'utilité du maintien des dialectes et revendiqué le droit, ainsi qu'il l'a spirituellement dit, d'agir en *Français* et de parler en *Gascons*.

M. le comte de Toulouse-Lautrec a prononcé à son tour une allocution mais en langue française.